

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Band: 5 (1938)

Heft: 11

Rubrik: Mitteilungen der Redaktion = Communications de la rédaction [i.e. rédaction]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen der Redaktion

Die Konzertprogramme sind stets an den Zentralkassier und nicht an die Redaktion zu senden. Mitteilungen oder Artikel die in der nächsten Nummer aufgenommen werden sollen, müssen spätestens am 1. des betreffenden Monats im Besitze der Redaktion sein.

Communications de la Rédaction

Les programmes de concerts doivent être adressés au caissier central et non à la rédaction. Les communications et articles devant être publiés dans le prochain numéro doivent parvenir à la rédaction jusqu'au premier du mois courant.

Les vingt premières années de la S. F. O.

par E. Mathys, membre honoraire

Traduction par A. Piguet du Fay.

(Suite)

Les affaires dont l'assemblée des délégués de Rheineck avait à s'occuper n'étaient malheureusement pas toutes aussi agréables que celle d'entendre un concert, même de musique moderne. En effet, depuis un certain temps, les rapports avec la rédaction de «L'Instrumental suisse» laissaient de plus en plus à désirer, ainsi que le constatèrent le Comité central et les délégués. Le rédacteur de cet organe paraissait vouloir abandonner la neutralité politique, s'attirant ainsi la réprobation de beaucoup de membres de nos sections. Le Comité central ayant déjà été préalablement chargé des démarches nécessaires à cet effet, l'assemblée décida la création d'un organe spécial et un contrat fut signé avec l'éditeur de la revue récemment fondée «L'Orchestre» qui devint ainsi l'organe officiel de notre association.

En remplacement de M. Etlin, président de la Commission de musique, l'assemblée nomma M. le Directeur de musique Fessler de Baar et, comme membres de cette commission M. Kaempfert, Directeur de musique à Soleure et M. Hofmann, chef d'orchestre à Zurich, qui se mirent immédiatement au travail et proposèrent l'ouverture d'un concours musical pour l'obtention de nouvelles oeuvres pour orchestre, pour lequel on affecta une somme de frs. 500.—. On apprécia fort, à cette occasion, le fonds musical créé par par G. Weiss, le caissier central précédent, d'autant plus qu'une nouvelle diminution de Fr. 500.— de la subvention fédérale obligeait à la plus grande économie. La bibliothèque centrale ne put dès lors être dotée de nouvelles oeuvres orchestrales ainsi que l'intérêt des sections l'aurait exigé.

Une propagande active eut pour résultat l'entrée de huit nouvelles sociétés — Derendingen, Degersheim, Guin, Lützelflüh-Hausorchester, Lucerne-Suva, Sumiswald, St. Gall-Musikfreunde et Zurich-Oberstrass.